

Réf: Dossier 283972

Avis de constitution

SOCIETE « COLOGO TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE PORT-BOUET
QUARTIER ADJOUFOU, 2ème ARRET, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLOGO TRANSPORT »

Objet : TRANSPORT DE BIENS ET DE PERSONNES,
COMMERCE GENERAL, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE PORT-BOUET
QUARTIER ADJOUFOU, 2ème ARRET, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M COULIBALY OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01276 du 16/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08860/GTCA/RC/2024 du 16/02/2024

